

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2021

INFORMATION

Rapporteur : Gilles MAYER

Objet : Etat annuel des indemnités des conseiller-ères municipaux-ales

L'an deux mille vingt et un, le dix-huit mars à dix-neuf heures, le conseil municipal de Malzéville, étant assemblé en séance ordinaire, en visioconférence, sous la présidence de Bertrand KLING, Maire.

Nombre de conseillers			Présent-es :
en exercice	présents	votants	
29	25	29	Bertrand KLING - Irène GIRARD - Jean-Marie HIRTZ - Malika TRANCHINA - Pascal PELINSKI - Gaëlle RIBY-CUNISSE - Gilles MAYER - Alexandra VIEAU - Philippe BERTRAND-DRIRA - Stéphanie GRUET - Jean-Pierre ROUILLON - Daniel THOMASSIN - Aude SIMERMANN - Yves COLOMBAIN - Elisabeth LETONDOR - Gilles SPIGOLON - Anne MARTINS - Jean-Marc RENARD - Claire FLORENTIN-POIZOT - Paul LEMAIRE - Marie-Claire TCHAMKAM - Pierre BIYELA - Corinne MARCHAL-TARNUS - Jean-Yves SAUSEY - Camille WINTER
Date de convocation			Excusé-es :
12 mars 2021			
Date d'affichage			Absent-es :
25 mars 2021			
Transmis en préfecture le			Sophie DURIEUX procuration à Jean-Pierre ROUILLON - Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX procuration à Daniel THOMASSIN - Agnès JOHN procuration à Gilles MAYER - Jessica NATALINO procuration à Stéphanie GRUET
25 mars 2021			

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Gilles MAYER ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées

L'article 93 de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique (article L. 2133-24-1-1 du Code général des collectivités territoriales) a introduit l'obligation pour les communes de présenter au conseil municipal un état de l'ensemble des indemnités de toutes natures, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercés perçues par les conseiller.es municipaux.ales :

- en tant qu'élu.e de la ville,
- au sein de tout syndicat mixte ou pôle métropolitain,
- au sein de toute société d'économie mixte/société publique locale.

Cet état est communiqué chaque année aux conseiller.es municipaux.ales avant l'examen du budget primitif (article L. 2123-24-1-1 du CGCT).

Il recense les sommes effectivement perçues dans l'année au titre de tous types de fonctions exercées dans ces structures.

Les montants sont exprimés en euros et en brut, par élu, par mandat/fonction et par nature (indemnités de fonction, remboursements de frais).

Il est présenté au conseil municipal l'état suivant :

Nom et prénom du bénéficiaire	Mandat ou fonction	Indemnités 2021 (annuelles, brutes, en €)
Bertrand KLING	Maire de Malzéville	29 520,60 €
	Président de l'EPTB Meurthe-Madon	8 732,52 €
	Vice-président de la Métropole du Grand Nancy	24 736,68 €
	Vice-président du SDIS	7 000,92 €
	Président de la SPL Grand Nancy Habitat	0,00 €
	Vice-président de l'ALEC	0,00 €
Irène GIRARD	1 ^{ère} adjointe	7 874,04 €
Jean-Marie HIRTZ	2 ^{ème} adjoint	7 874,04 €
Malika TRANCHINA	3 ^{ème} adjointe	7 874,04 €
Pascal PELINSKI	4 ^{ème} adjoint	7 874,04 €
Gaëlle RIBY CUNISSE	5 ^{ème} adjointe	7 874,04 €
Gilles MAYER	6 ^{ème} adjoint	7 874,04 €
Alexandra VIEAU	7 ^{ème} adjointe	7 874,04 €
Philippe BERTRAND-DRIRA	8 ^{ème} adjoint	7 874,04 €
Stéphanie GRUET	Conseillère municipale référente	0,00 €
	Conseillère métropolitaine déléguée	9 894,60 €
Jean-Pierre ROUILLON	Conseiller municipal délégué	1 841,76 €
	Président du SIVU Saint Michel-Jéricho	3 080,40 €
Jessica NATALINO	Conseillère municipale déléguée	1 841,76 €
Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX	Conseiller municipal délégué	1 841,76 €
Sophie DURIEUX	Conseillère municipale déléguée	1 841,76 €
Daniel THOMASSIN	Conseiller municipal délégué	1 841,76 €
Aude SIMERMANN	Conseillère municipale déléguée	1 841,76 €
Yves COLOMBAIN	Conseiller municipal délégué	1 841,76 €
Elisabeth LETONDOR	Conseillère municipale déléguée	1 841,76 €
Gilles SPIGOLON	Conseiller municipal délégué	1 841,76 €
Anne MARTINS	Conseillère municipale déléguée	1 841,76 €
Jean-Marc RENARD	Conseiller municipal délégué	1 841,76 €
Claire FLORENTIN-POIZOT	Conseillère municipale référente	0,00 €
Paul LEMAIRE	Conseiller municipal délégué	1 841,76 €
Marie-Claire TCHAMKAM	Conseillère municipale déléguée	1 841,76 €
Pierre BIYELA	Conseiller municipal délégué	1 841,76 €
Agnès JOHN	Conseillère municipale référente	0,00 €
Corinne MARCHAL-TARNUS	Conseillère municipale	0,00 €
Jean-Yves SAUSEY	Conseiller municipal	0,00 €
Camille WINTER	Conseillère municipale	0,00 €

Fait les jours, mois et an susdits.
Au registre figurent les signatures

Le Maire,

Bertrand KLING

